



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1525

Mandat spécial donné à M. Giordano accompagnant M. le Maire pour une mission en Algérie du 24 au 29 octobre 2015

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1525 - MANDAT SPECIAL DONNE A M. GIORDANO ACCOMPAGNANT M. LE MAIRE POUR UNE MISSION EN ALGERIE DU 24 AU 29 OCTOBRE 2015 (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une délégation commune Ville de Lyon – Métropole de Lyon se rendra en Algérie, du 24 au 29 octobre 2015.

Les relations historiques, économiques et culturelles qui unissent la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et l'Algérie sont riches et concernent personnellement une part importante de ses habitants.

Dans la dynamique actuelle de rapprochement favorable entre la France et l'Algérie, une délégation constituée d'acteurs économiques, culturels et universitaires, se rendra en Algérie du 24 au 29 octobre 2015, dans les villes de Sétif (ville partenaire de la Métropole de Lyon), Alger et Oran.

Cette délégation est menée par M. Gérard Collomb, Maire de la Ville de Lyon et Président de la Métropole de Lyon, accompagnée pour la Ville de Lyon de M. Alain GIORDANO, adjoint délégué aux nouveaux modes de vie urbains.

Ce déplacement aura pour objectif de valoriser les secteurs d'excellence de la région lyonnaise, ses pôles de compétitivité, ses entreprises et ses établissements d'enseignement supérieur.

Des rencontres officielles, des rencontres économiques et des temps forts de networking seront organisés autour notamment de la compétitivité, des nouvelles mobilités urbaines et du cadre de vie, de la coopération culturelle et universitaire...

Par ailleurs, ce sera l'occasion de signer la convention de coopération avec la Wilaya de Sétif.

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2123-18 et R. 2123-22-1 ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu la délibération n° 2015/916 du 16 mars 2015 ;

Vu l'amendement déposé ci-après :

« 2015/1525 Mandat spécial donné à M. Giordano accompagnant M. le Maire pour une mission en Algérie du 24 au 29 octobre 2015

Le rapport est ainsi amendé :

Objet :

Mandat spécial donné à messieurs A. Giordano et à A. Kismoune accompagnant M. le Maire pour une mission en Algérie du 24 au 29 octobre 2015.

4° paragraphe :

Cette délégation est menée par M. Gérard Collomb, Maire de la Ville de Lyon et Président de la Métropole de Lyon, accompagné pour la Ville de Lyon de M. Alain Giordano, adjoint délégué aux nouveaux modes de vie urbains et de M. Ali Kismoune, Conseiller délégué à la politique de la ville et à la vie des quartiers. »

DELIBERE

1 – l'amendement est approuvé.

2 - Le Conseil municipal donne mandat spécial à Messieurs A. Giordano et à A. Kismoune accompagnant M. le Maire pour une mission en Algérie du 24 au 29 octobre 2015.

2 – Précise que la présente délibération vaut ordre de mission.

3 - Les dépenses en résultant en fonction des frais réellement payés et sur présentation des pièces justificatives seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon pour l'exercice 2015 - article 6532 - fonction 021 - chapitre 65 - programme GESELUS - opération GESINDIV.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. CORAZZOL